



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Bagatelles-pour-un-septennat>

Chronique de l'Elysée-Palace

Bagatelles pour un septennat

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1980 - N° 779 - juin 1980 -

Date de mise en ligne : lundi 6 octobre 2008

Date de parution : juin 1980

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Confidences recueillies par Jacques VEAU (ex Bonhomme)
rapportées par E. R. BORREDON.

François Moyen et

J'avoquerai maintenant, dans un autre ordre d'idées, les priorités qui ont maillé l'établissement du budget national pour l'exercice 1980. Je rappellerai pour mémoire les difficultés croissantes d'année en année, d'établir un budget en rigoureux équilibre financier et donc conforme à la règle qui demeure la base de notre système économique.

En fait, il y a belle lurette - vous excuserez, j'en suis sûr, cette expression triviale dans mes propos - que j'ai rompu avec le consentement officiellement réservé par notre grand argentier à cet impératif. Mais il convenait d'en conserver l'apparence formelle à notre budget.

Si nous y sommes parvenus au cours des premières années du septennat, cela est devenu quasiment impossible ces dernières années.

Après avoir été ainsi contraint d'admettre des déficits budgétaires dont nous ne pouvions plus éviter la croissance d'un exercice sur le suivant, nous nous sommes décidés à frapper un grand coup en arrêtant et présentant à la décision des assemblées législatives l'ensemble des dépenses avant de préciser les recettes dont elles auraient dû logiquement dépendre.

Comme vous le savez, cette pratique a très mal tourné et le Conte il Constitutionnel n'a pas hésité à constater le flagrant délit antiréglementaire.

Je me suis empressé de reporter sur mon Premier ministre la responsabilité de ce camouflet, ce qui n'a d'ailleurs trompé personne.

Après une regrettable comédie de motions de censure régulièrement rejetées, le budget 1980 a été cependant ratifié comme nous l'avions primitivement établi avec un excédent des dépenses sur les recettes d'environ 40 milliards.

Alors, vous dites-vous, comment allons-nous nous en tirer ? Rassurez-vous, c'est très simple.

Cette règle de l'équilibre financier rigoureux est en fait parfaitement illusoire et je ne l'ai moi-même jamais respectée ni aux finances, ni dans mes fonctions de Chef de l'Etat. Moyennant des contre-parties intéressantes, mais qui n'ont pas été divulguées sans précaution au public, l'Etat trouve sans aucune difficulté auprès des principaux établissements et organismes financiers de Crédit tous les concours qui lui permettent de faire face à l'intégralité de ses dépenses budgétaires sans avoir à modifier l'insuffisance de ses recettes.

C'est également grâce à ces concours financiers hors budget qu'il a été possible de mettre à la disposition des gouvernements africains amis, des centaines de milliards sans jamais obliger l'équilibre de nos comptes, qui n'ont pas davantage été en danger lorsque j'ai relevé ces gouvernements d'une partie importante de leur dette.

Et si nous restons attachés à la règle de la rentabilité financière dont nous exigeons le respect par la majorité des petites et moyennes entreprises, c'est qu'elle présente pour leurs dirigeants l'attrait du profit personnel plus facile à exploiter que celui de l'intérêt général pour lequel serait suffisante la rentabilité qualitative et quantitative. En outre, il nous est ainsi possible de favoriser par l'octroi de crédits incontrôlés et incontrôlables des intérêts privés qui savent nous en être reconnaissants. Vous m'avez compris et je n'ai pas besoin de vous en dire plus sur ce sujet.

(A suivre)